

Le créneau d'excellence Valorisation du bois dans l'habitation est maintenant connu par les entreprises concernées de la région

THETFORD MINES, LE 13 MAI 2010. La Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) est satisfaite de la première rencontre d'information du 28 avril dernier dévoilant les détails d'un nouveau créneau ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement). Sous forme de déjeuner-causerie, des entrepreneurs de la région ont pu en apprendre davantage sur le créneau *Valorisation du bois*.

L'initiative de rassembler des entreprises de la région était celle du commissaire-adjoint de la SDE région de Thetford (CLD), monsieur Charles-William Houle, qui avait pour objectif de favoriser l'émergence de projets initiés par des regroupements d'entreprises de ce secteur.

Il s'agit d'un troisième créneau pour la région, après celui des Matériaux composites et plastique et celui des Matériaux textiles techniques. Le nouveau créneau d'excellence, qui aspire à devenir un pôle d'expertise mondial de produits du bois pour les marchés de l'habitation, bénéficiera d'un financement de 445 640 \$ pour l'embauche d'une coordonnatrice, la mise en oeuvre du plan d'action et la réalisation d'une étude de marché. Afin de faire valoir l'expertise de la région dans ce secteur d'activité, la coordonnatrice du créneau, madame Martine Reid-Brochu, a déjà visité quatre entreprises de chez nous soit : Maître constructeur St-Jacques, Ébénisterie 2000, Portes et fenêtres Isothermic ainsi que Oléotek.



Le secteur de la valorisation du bois dans l'habitation englobe l'ensemble des activités de conception, de fabrication et de commercialisation liées au bois utilisé dans les différents milieux d'habitation. Ce créneau comprend les entreprises de la Chaudière-Appalaches évoluant dans les secteurs des maisons en ossature, des armoires de cuisine, des portes et fenêtres, des planchers, des meubles résidentiels et commerciaux, des structures préfabriquées, des escaliers, des patios, des revêtements extérieurs et des moulures.

communiqué de presse

Les entreprises qui ont des projets avec d'autres entreprises de la région Chaudière-Appalaches seront en mesure d'obtenir une aide financière non remboursable qui peut atteindre un maximum de 80% du coût total du projet. Pour plus d'information, communiquez avec Charles-William Houle à la SDE au 418 338-2188 poste 230. De plus, la coordonnatrice va initier des projets et solliciter des entreprises de la région pour y prendre part.

En Chaudière-Appalaches et dans la MRC des Appalaches

Plus précisément, le créneau Valorisation du bois dans l'habitation regroupe 319 entreprises du secteur de la deuxième et troisième transformations du bois, qui usinent et assemblent ce matériau dans leur établissement. Ces entreprises emploient plus de 11 000 personnes dans la région de la Chaudière-Appalaches. Elles comptent en moyenne 31 employés, contre 14 au Québec, et la valeur moyenne des revenus est de 5,5 M\$, alors qu'elle se chiffre à 2,7 M\$ pour la province. Dans la MRC des Appalaches, cela représente une trentaine d'entreprises et plus de 500 emplois.

- 30 -

Source : Martin Fecteau, conseiller en communication
418 338-2188, poste 231
communication@regionthetford.com



communiqué de presse